



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

SOMMAIRE



Réalisé par Pierre Duchesne, aménagiste

DÉFINITION D'UN PDZA

Le plan de développement de la zone agricole, communément appelé le PDZA, est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles.

POURQUOI

Le PDZA vise à maximiser l'utilisation de la zone agricole par les activités agricoles. Il est la suite de la caractérisation du territoire agricole réalisée par le service de l'aménagement en 2012. Cette caractérisation a permis de déterminer trois types de milieux en zone agricole : agricole dynamique, agricole viable et agricole forestier.

GRANDS OBJECTIFS

Les grands objectifs du PDZA est de maintenir, voire consolider, les activités agricoles dans les milieux agricoles dynamiques, et de développer et diversifier les activités agricoles dans les milieux agricoles viables et forestiers.

CONTENU

Le PDZA est divisé en huit sections : 1) Portrait géographique, démographique et socio-économique du Pontiac, 2) Contexte d'aménagement et de planification de la zone agricole, 3) Portrait du territoire et des activités agricoles et forestières, 4) Bilan de la consultation menée auprès des producteurs agricoles et de boisés privés, des acteurs socio-économiques et des municipalités, 5) Diagnostic du territoire et des activités agricoles et forestières, 6) Vision concertée du développement de l'agriculture dans les municipalités du Pontiac, 7) Plan d'action, et 8) Demandes aux instances (gouvernement du Québec, mandataires de l'État, municipalités, UPA).

Le PDZA inclut aussi une annexe cartographique dont il fait référence dans le texte.

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT DES ACTIVITÉS AGRICOLES

PRODUCTIONS ANIMALES

- Consolidation du nombre de fermes bovines avec une diminution du nombre de vaches de boucherie, mais une augmentation du nombre de bovins d'engraissement ; la production bovine est la première production agricole de la MRC avec 66 % des fermes ;
- Consolidation du nombre de fermes laitières, mais une augmentation du quota de production ; la production laitière est la deuxième production agricole de la MRC avec 10 % des fermes ;

- Diversification par d'autres productions animales, notamment les élevages ovins, caprins et de chevaux avec 8 % des fermes ;
- Les fermes d'élevage représentent 84 % du nombre total de fermes.

Production bovine

Les fermes bovines sont présentes dans toutes les municipalités qui ont une zone agricole. La MRC est caractérisée depuis toujours par les élevages de bovins de boucherie. En 2011, on y retrouve 50 % du cheptel régional de vaches et 30 % du cheptel régional de bouvillons. Les fermes bovines utilisent la majorité des fourrages et des pâturages de la MRC.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles des fermes bovines à plus de 15,5 M \$ ou 50 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, ce revenu était estimé à 13,2 M \$ ou 62 % des revenus agricoles.

Production laitière

La grande majorité des fermes laitières sont concentrées dans les municipalités de Bristol, de Clarendon et de Litchfield. Le quota de lait du Pontiac représente 32 % du total de la région de l'Outaouais.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles des fermes laitières à plus de 11 M \$ ou 35 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, ce revenu était estimé à 6,8 M \$ ou 32 % des revenus agricoles.

Autres élevages

Les fermes ovines sont principalement localisées dans les municipalités de Bristol, de Clarendon, de Litchfield, de L'Île-du-Grand-Calumet, de L'Isle-aux-Allumettes et de Sheenboro. En 2011, on y retrouve 19 % du cheptel régional de brebis.

On retrouve d'autres types d'élevage principalement dans les municipalités de l'est du territoire de la MRC.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles des fermes ovines et autres types d'élevage à un peu plus de 0,5 M \$ ou 2 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, ce revenu était estimé à 0,7 M \$ ou 3 % des revenus agricoles.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus des fermes d'élevage à 27,3 M \$ ou 89 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, ce revenu était estimé à 20,6 M \$ ou 97 % des revenus agricoles.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Augmentation du nombre de fermes produisant des grandes cultures commerciales qui représentent la 3^e production agricole de la MRC pour les revenus générés ;
- Les fermes de grandes cultures commerciales représentent 11 % du nombre total de fermes ;
- Augmentation du nombre de fermes dans les productions horticoles qui représentent la 4^e production agricole de la MRC pour les revenus générés ;
- Les fermes horticoles représentent 5 % du nombre total de fermes ;
- Les productions fourragères (prairies, ensilages, pâturages cultivés, pâturages naturels) et une grande partie des céréales et protéagineux sont utilisés par les fermes d'élevage ;
- Une ferme sur trois loue des terres et les superficies louées représentent 21 % du total des superficies utilisées à des fins agricoles, soit environ 11 000 ha.

Grandes cultures commerciales

La progression des cultures de maïs-grain et de soja est importante. On retrouve 42 % des superficies régionales de maïs-grain et 29 % des superficies régionales de soja dans la MRC. La production du houblon continue sa progression et la Coop du houblon du Pontiac est bien implantée et a des projets d'expansion. On retrouve 47 % des superficies régionales de prairies de luzerne et à base de luzerne et 26 % des superficies des autres cultures fourragères dans la MRC.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles des fermes de céréales et protéagineux à plus de 1,7 M \$ ou 6 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, ce revenu était estimé à plus de 0,3 M \$ ou 1,5 % des revenus agricoles.

Les cultures de fourrages pour la vente, la production de sirop d'érable et les ventes provenant des boisés agricoles contribuent quelque peu aux revenus agricoles de la MRC.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles provenant de la vente de fourrages, de sirop d'érable et des boisés agricoles à moins de 0,4 M \$ ou 1 % des revenus agricoles de la MRC de Pontiac. En 2000, ce revenu était estimé à 0,3 M \$ ou 1,5 % des revenus agricoles.

Productions horticoles

Les productions maraîchères, fruitières et ornementales se sont passablement développées. Les producteurs horticoles comptent sur une partie de la population permanente et les villégiateurs pour la vente de leur production. Certains d'entre eux sont présents au marché public du Pontiac à Shawville. Trois vignobles ouvriront leur porte au public d'ici quelques années. On retrouve 21 % des fermes horticoles régionales dans la MRC.

En 2010, le MAPAQ estimait les revenus agricoles des fermes horticoles à plus de 1,5 M \$ ou 6 % des revenus agricoles de la MRC. En 2000, les revenus horticoles étaient négligeables.

La contribution des fermes en productions végétales aux revenus agricoles de la MRC est de 13 % sur la base de données provenant de l'enregistrement de 2010 du MAPAQ. En 2000, ce revenu était estimé à 3 % des revenus agricoles.

Avec la diversification accrue des productions agricoles et de la consolidation de plusieurs fermes d'élevage (surtout des fermes laitières et bovines), on peut projeter que d'ici quelques années, la contribution des revenus agricoles provenant des élevages pourrait être réduite davantage, alors que celle de la production de grandes cultures commerciales tout comme celles des productions horticoles devraient prendre plus d'importance.

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Les faits saillants du portrait des activités forestières est celui des propriétaires de boisés privés de 4 ha et plus.

- Sur les 300 propriétaires de boisés privés de 4 ha et plus avec statut dans la MRC, un peu plus de la moitié sont actifs auprès de l'OPBP ;
- L'âge moyen des producteurs est supérieur à 60 ans dans la région de l'Outaouais, et il est de l'ordre de 62 ans dans la MRC ; il y a peu d'incitatifs pour la relève forestière ;
- Le prélèvement annuel des boisés privés de 4 ha et plus dans la MRC est estimé à 500 000 m³ sur une superficie d'environ 194 225 ha ;
- Le creux de la crise forestière a été atteint en 2009 ; les prélèvements annuels sont de l'ordre de seulement 20 % du potentiel de prélèvement soutenu ou 100 000 m³ au cours des 4 dernières années ;
- Les 6 industries forestières ayant une entente avec l'OPBP se trouvent en Outaouais (deux dans la MRC de Pontiac, deux dans la MRC Papineau et deux dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau), ailleurs au Québec (13) et en Ontario (3) ;
- En 2014, le prélevé annuel de l'OPBP est de 1,95 \$ par tonne métrique verte à la pesée ;
- En Outaouais, les industries forestières s'approvisionnent surtout dans les forêts du domaine public et sont moins dépendantes de la forêt privée en Outaouais comparativement à d'autres régions du Québec ;

- Plusieurs boisés sur des sols minces ont souffert de la sécheresse en 2012 ; il y a eu des pertes importantes et irrécupérables dans certains boisés et plantations forestières ;
- Il y a eu des chablis partiels en 2013 ; ces chablis ont causé des pertes importantes et irrécupérables de matière ligneuse ;
- La contribution régionale du gouvernement du Québec au programme de mise en valeur des forêts privées correspond à 3,9 % des budgets de la province dévolus aux boisés privés, tandis que les superficies forestières productives à aménager du territoire correspondent à 9 % des superficies provinciales ; ce déséquilibre de partage des sommes allouées limite les possibilités d'intervention des intervenants en forêt privée qui offrent des services sylvicoles et subventions aux activités forestières sur forêt privée ; en 2013, il y a eu 350 prescriptions et rapports d'exécution subventionnés en Outaouais et 100 dans la MRC de Pontiac ;
- La contribution des industries forestières au budget de mise en valeur des forêts privées en Outaouais est fortement réduite depuis la crise forestière de 2007 ; cette contribution est passée de plus d'un million de dollars annuellement en 1998, 1999 et 2000 ; il se situe maintenant à moins de 300 000 \$ par an ;
- Le Groupement forestier de Pontiac, la Société sylvicole de la Haute-Gatineau et Fortech sont les 3 conseillers forestiers accrédités par l'AMVFPO pour la MRC de Pontiac ;
- En Outaouais, il y aurait 200 travailleurs forestiers saisonniers, dont environ le tiers dans la MRC de Pontiac ;
- D'après une étude récente de l'AMVFPO, le revenu généré par l'exploitation des boisés privés (les droits de coupe versés aux producteurs lorsqu'ils récoltent) ne permet plus de couvrir les taxes foncières et scolaires.

Acériculture

- De 2001 à 2011, il y a une consolidation du nombre de fermes acéricoles et une réduction des entailles déclarées ; le nombre d'entailles déclarées est passé de 12 184 à 4 563 entailles durant cette période ;
- Le fichier des entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ de 2010 mentionne 8 fermes avec 2 650 entailles exploitées sur une superficie de 83 ha et 13 fermes avec un potentiel d'exploitation estimé de 6 800 entailles ;

- Les superficies en boisés acéricoles sont peu nombreuses dans la zone agricole ; la plus grande partie des boisés acéricoles avec un potentiel d'exploitation sont localisés sur les TPI et dans le TNO.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

Le diagnostic présente les forces et les faiblesses du secteur agricole ainsi que les opportunités et les contraintes. Il est établi à partir du portrait du territoire et des activités agricoles et forestières. Il s'appuie aussi sur les résultats de la consultation menée auprès des groupes cibles.

LES FORCES

Territoire

- Proximité de grands marchés comme Gatineau, Ottawa et Pembroke ;
- Population des villégiateurs importante en période estivale, ce qui est un atout pour les producteurs horticoles et les éleveurs qui mettent en marché leurs viandes ;
- Aptitude des sols et conditions climatiques favorables au développement des activités agricoles, principalement dans le sud de la MRC ;
- Prix des terres agricoles relativement bas comparativement à d'autres régions du Québec ;
- Paysages agricoles exceptionnels le long de certains axes routiers et le patrimoine bâti agricole.

Activités agricoles et complémentaires

- Diversification des activités agricoles par les grandes cultures commerciales, les productions maraîchères, les productions fruitières et par certaines productions animales autres que les productions laitière et bovine ;
- Situation agroenvironnementale intéressante à la suite des investissements des producteurs agricoles du Pontiac et par l'importance des productions fourragères et des pâturages qui permettent la réduction de la pollution diffuse ;
- Existence d'un marché public à Shawville ;
- Présence d'un campus du Collège Héritage à Campbell's Bay qui offre des attestations d'études collégiales en agriculture ;
- Plusieurs services en lien avec l'agriculture offerts à Shawville ;
- Bonne collaboration de la MRC, de la CDE, du CLD, de la SADC et du Centre de services agricoles du MAPAQ de Shawville avec les représentants du milieu agricole et les promoteurs de nouveaux projets agricoles.

Activités forestières

- Diversité d'essences forestières ;
- Existence d'un centre de la biomasse dans le parc industriel régional du Pontiac.

LES FAIBLESSES

Territoire

- Présence significative de friches arbustives et herbacées dans certaines parties du territoire agricole ;
- Certains propriétaires ne sont pas intéressés à signer un bail de location de terres pour fins d'agriculture ;
- Cours d'eau agricoles ayant besoin d'être nettoyés pour assurer l'efficacité des systèmes de drainage souterrain ;
- Instabilité du réseau de distribution hydroélectrique pouvant causer des dommages matériels à certaines fermes de l'ouest de la MRC ;
- Systèmes de drainage souterrain ayant besoin d'être remplacés ;
- Paysages dégradés par des bâtiments, des machineries, des équipements ou des véhicules usagés à l'abandon près de certaines routes identifiées pour le développement de l'agrotourisme.

Activités agricoles et complémentaires

- Accès à l'internet haute vitesse et communications par téléphonie cellulaire non disponibles dans certaines parties du territoire de la MRC, ce qui a un impact sur la gestion et la commercialisation de plusieurs fermes ;
- Transfert des entreprises agricoles difficile en raison des faibles revenus anticipés ;
- Participation de peu d'exploitations agricoles de la MRC au Parcours Outaouais Gourmet de la TAO ;
- Pénurie de main-d'œuvre agricole pour certaines fermes ;
- Méconnaissance de la population de l'importance du secteur agricole dans l'économie de la MRC;
- Aucuns abattoir et centre de conditionnement des viandes dans le territoire, ce qui impose des frais élevés de transport vers les abattoirs et limite les possibilités de commercialisation des fermes d'élevage ;
- Méconnaissance des normes d'inspection provinciales et fédérales des exploitants agricoles qui veulent vendre leur production ;
- Dommages aux récoltes causés par le cerf de virginie, l'ours noir et le dindon sauvage ;
- Pertes animales causées par les prédateurs tels le coyote et le loup ;

- Signalisation déficiente de certaines entreprises agricoles par rapport à la réglementation du MTQ ;
- Manque d'entrepreneurs agricoles.

Activités forestières

- Difficultés de mise en marché des producteurs de bois privés.

LES CONTRAINTES

Territoire

- Sols moins favorables aux grandes cultures commerciales dans certaines parties du territoire.

Activités agricoles et complémentaires

- Lourdeur administrative rattachée aux normes des programmes d'aide et des règlements en général, particulièrement en environnement.

Activités forestières

- Approvisionnement des industries forestières sur les terres publiques au détriment des propriétaires de boisés privés ;
- Aucun contingentement acéricole depuis 2010.

LES OPPORTUNITÉS

Territoire

- Possibilité de commercialiser les produits agricoles dans les marchés de Gatineau, d'Ottawa et de Pembroke ;
- Dispositions de la LPTAA permettant à la MRC de faire une demande à portée collective afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations résidentielles peuvent être implantées en zone agricole, en lien avec le développement de l'agriculture, et favorisant l'occupation dynamique du territoire ;
- Possibilité de récupérer des terres agricoles sous-utilisées ou en friches à des fins d'agriculture ;
- Prix des terres relativement bas pouvant aider la relève agricole à s'établir.

Activités agricoles et complémentaires

- Possibilité pour des entrepreneurs agricoles du Pontiac de joindre des circuits-courts de mise en marché de l'Outaouais ;
- Possibilité pour des entrepreneurs agricoles de louer des terres ou d'acheter des fermes dans la MRC ;
- Possibilité pour les entrepreneurs agricoles de réduire leurs dépenses d'exploitation en se regroupant pour partager la main-d'œuvre, la machinerie ou les équipements ;
- Possibilité pour des entrepreneurs agricoles de se regrouper pour rendre disponible les produits agroalimentaires du territoire à la population locale et estivante.

Activités forestières

- Possibilité pour les acériculteurs d'exploiter des érablières, notamment sur les TPI, à la suite d'une caractérisation des boisés acéricoles ;
- Potentiel de développement des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- Possibilité d'élaborer une entente entre le MAPAQ, le MFFP et l'AMVFPO pour identifier les parties du territoire agricole où des travaux d'aménagement forestier subventionnés pourraient être réalisés (selon le modèle d'entente intervenue dans la région de l'Estrie).

VISION CONCERTÉE

La vision concertée donne une ligne directrice au PDZA et contribue à mobiliser les forces vives du milieu. Elle est le reflet de notre vision d'avenir du développement de l'agriculture sur le territoire de la MRC. Elle prend aussi en compte l'énoncé de vision stratégique pour le secteur agricole et agroalimentaire inclus dans le plan stratégique Vision Pontiac 2020.

La vision concertée consiste à miser sur un développement agricole :

- Qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ;
- Qui a un potentiel de 2^e et de 3^e transformations ;
- Qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ;
- Qui a le potentiel de revitaliser nos villages et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ;
- Qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, UPA, FPCCQ, AAC) ;
- Qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ;
- Qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ;

- Qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ;
- Qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ;
- Qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action prend appui sur le portrait du territoire et des activités agricoles et forestières, le diagnostic ainsi que la vision concertée établis précédemment. Il décrit les moyens que la MRC utilisera pour atteindre ses objectifs en matière de développement du territoire et des activités agricoles. Le plan d'action détermine les actions à réaliser, les outils et les moyens pour répondre aux enjeux, aux orientations et aux objectifs définis dans le PDZA.

AXES D'INTERVENTION ET ACTIONS STRUCTURANTES

Le plan d'action comprend 4 axes d'intervention et 12 actions structurantes. Une fiche par action inclut les objectifs (généraux et spécifiques), les responsables et les partenaires, ainsi que les résultats attendus et les indicateurs de performance de chaque action.

Le tableau suivant liste les axes d'intervention et les actions structurantes du plan d'action du PDZA.

AXES D'INTERVENTION ET ACTIONS STRUCTURANTES
Plan d'action
AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT Commercial, technique, main-d'œuvre, relève et financier Projet 1 : Guichet unique de services agricoles Projet 2 : Service conseil en commercialisation Projet 3 : Synchronisation de l'aide financière Projet 4 : Aide à l'établissement Projet 5 : Culture industrielle et commerciale
AXE D'INTERVENTION 2 : PROSPECTION Concepts agricoles novateurs et filières agricoles émergentes Projet 6 : Laboratoire agricole et forestier Projet 7 : Prospection et développement des produits forestiers non ligneux
AXE D'INTERVENTION 3 : COMPLÉMENTARITÉ Transformation et agrotourisme Projet 8 : Unité de granulation du houblon Projet 9 : Circuit court de producteurs bovins Projet 10 : Usine de transformation multifonctionnelle
AXE D'INTERVENTION 4 : MULTIFONCTIONNALITÉ Contribution de l'agriculture au développement des communautés Projet 11 : Marchés publics Projet 12 : Tournée des municipalités

DEMANDES AUX INSTANCES

Le PDZA comprend aussi une liste de demandes aux instances (gouvernement du Québec, mandataires de l'État, municipalités, UPA) afin de favoriser le développement durable de l'agriculture dans la MRC. Ces demandes proviennent principalement des producteurs agricoles selon les défis à rencontrer et les besoins exprimés lors des consultations.

Demands au gouvernement du Québec

- Au MAPAQ : élaborer un programme d'aide financière pour réduire le coût de transport des animaux vers les abattoirs ;
- Au MAPAQ : élaborer un programme d'aide financière pour réduire le coût de nettoyage des cours d'eau et de drainage des terres agricoles ;
- Au MAPAQ : élaborer un programme d'aide financière pour réduire le coût de chaulage des terres ;

- Au MAPAQ : moduler l'application des critères d'admissibilité à certains programmes d'aide financière ;
- Au MDDELCC : moduler l'application de la réglementation sur l'environnement ;
- Au MTQ : harmoniser l'application de la réglementation sur la signalisation commerciale.

Demande aux municipalités

- Favoriser le nettoyage des cours d'eau agricoles.

Demande à la FPLQ

- Ajouter la MRC à la liste des territoires admissibles au programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE
ANNEXE A : PLAN D'ACTION

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT	
PROJET 1	GUICHET UNIQUE DE SERVICES AGRICOLES
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.12 Organisation des services à l'agriculture	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (4 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Renforcer le rôle et les responsabilités des organismes partenaires tels que la MRC, la CDE, la SADC, le CLD et la TAO ; 1.2 Renforcer les liens entre les différents organismes partenaires et bailleurs de fonds potentiels ; 1.3 Renforcer les mécanismes de communication entre les différents paliers administratif liés à l'agriculture ; 1.4 Renforcer l'accès aux programmes de subvention ; 1.5 Renforcer l'accompagnement des organismes auprès des producteurs ; 1.6 Éliminer les dédoublement et les décalages des services offerts aux producteurs. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MAPAQ, CDE, MRC, TAO, SADC

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT	
PROJET 2	SERVICE CONSEIL EN COMMERCIALISATION
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.5 Caractéristiques des exploitations agricoles 3.2.9 Mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (2 sur 10)	
1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs.	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
2.1 Effectuer un diagnostic des entreprises (identification et évaluation des besoins) ; 2.2 Élaborer un plan de commercialisation avec chacune d'elles (marché cible, segmentation de la clientèle, produits et services principaux et complémentaires, stratégie de prix, plan de vente et de distribution, plan de publicité et de promotion) ; 2.3 Évaluer le service de veille stratégique commerciale (tendances et opportunités) ; 2.4 Renforcer l'accompagnement en vue de la mise en marché (ex : grossistes, distributeurs, détaillants, supermarchés, restaurateurs, etc.) ; 2.5 Favoriser le soutien aux regroupements d'entreprises dédiés à la commercialisation.	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	TAO, CLD, MAPAQ, SADC

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT	
PROJET 3	SYNCHRONISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.12 Organisation des services à l'agriculture	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (2 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Mobiliser les différents partenaires ; 3.2 Effectuer un lobby politique pour remédier à la situation. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, MAPAQ, SADC

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT	
PROJET 4	AIDE À L'ÉTABLISSEMENT
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
<p>3.1.9 Occupation du territoire par l'agriculture 3.2.5 Caractéristiques des exploitations agricoles 3.2.6 Caractéristiques des exploitants agricoles 3.2.11 Relève agricole</p>	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (8 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 4.1 Développer un outil géomatique de banque de terre ; 4.2 Développer une plateforme agricole ; 4.3 Développer un centre d'hébergement à la plateforme agricole ; 4.4 Développer un centre de conférence à la plateforme agricole ; 4.5 Évaluer les sites potentiel pour développer la plateforme, qui met en valeur le patrimoine agricole de la MRC. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, MAPAQ, SADC

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT	
PROJET 5	CULTURE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.3 Productions végétales	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 5.1 Bénéfier de l'expertise québécoise dans le développement de filière porteuses qui visent les 2^e et 3^e transformations (chanvre, orge brassicole, céréales traditionnelles) ; 5.2 Évaluer la rentabilité de la commercialisation des jardins maraîchers ; 5.3 Évaluer les avantages comparatifs commerciaux à l'hectare ; 5.4 Évaluer le nombre d'hectares potentiel à mettre en production ; 5.5 Cibler les programmes de financement potentiel ; 5.6 Accompagner les producteurs (soya et maïs OGM) à amorcer une transition progressive ; 5.7 Développer des circuits court de transformation (usine multifonctionnelle, projet 10) ; 5.8 Attirer des centres de recherche en innovation technologique à s'installer sur le territoire de la MRC. 	2015 à 2020
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, MAPAQ, SADC, UPA, FPCCQ, AAC

AXE D'INTERVENTION 2 : PROSPECTION	
PROJET 6	LABORATOIRE AGRICOLE ET FORESTIER
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT AU PDZA	
3.2.1 Genre de fermes 3.2.2 Utilisation et modes d'occupation des terres 3.2.10 Agrotourisme et tourisme rural 3.2.11 Relève agricole	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 6.1 S'intégrer au projet de plateforme agricole (projet 4) ; 6.2 Impliquer les participants de la plateforme agricole dans la recherche de créneaux novateurs liés aux techniques agricoles, à l'établissement et aux énergies renouvelables ; 6.3 Impliquer les institutions d'enseignement supérieurs. 	2015 à 2020
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, MAPAQ, SADC, UPA, FPCCQ, AAC, ACPFNL

AXE D'INTERVENTION 2 : PROSPECTION	
PROJET 7	PROSPECTION ET DÉVELOPPEMENT DES PFNL
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
Tableau 55 Revenus provenant des produits forestiers agricoles	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<p>7.1 S'intégrer dans la démarche nationale proposée par l'Association pour la commercialisation des PFNL ;</p> <p>7.2 Valider le potentiel commercial des PFNL ;</p> <p>7.3 Stimuler le développement entrepreneurial lié aux PFNL.</p>	2015 à 2020
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	CSHP, MRC, CLD, MAPAQ, SADC, UPA, FPCCQ, AAC, ACPFNL

AXE D'INTERVENTION 3 : COMPLÉMENTARITÉ	
PROJET 8	UNITÉ DE GRANULATION DU HOUBLON
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.3 Productions végétales 3.2.8 Transformation	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos villages et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
8.1 Développer le projet d'affaires « Granuleuse » (plan de faisabilité, plan d'affaires., plan de financement, plan opérationnel et plan de commercialisation) ; 8.2 Fédérer les acteurs liés au houblon (producteurs, intervenants locaux et régionaux, bailleurs de fonds, houblonnières au Québec, l'AMBQ, les microbrasseries) ; 8.3 Passer d'une production de houblon artisanale à industrielle ; 8.4 Augmenter le nombre de producteurs de houblon sur le territoire de la MRC.	2015 à 2020
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, MAPAQ, SADC, UPA, FPCCQ, AAC, ACPFNL

AXE D'INTERVENTION 3 : COMPLÉMENTARITÉ	
PROJET 9	CIRCUIT COURT DE PRODUCTEURS BOVINS
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
<p>3.2.4 Productions animales 3.2.9 Mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires</p>	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 9.1 Développer un plan d'affaires en impliquant les producteurs bovins du territoire de la MRC ; 9.2 Effectuer une prospection d'investisseurs potentiels ; 9.3 Identifier les sites industriels potentiels et les équipements potentiels des usines du Québec. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, SADC, MAPAQ, CDROL

AXE D'INTERVENTION 3 : COMPLÉMENTARITÉ	
PROJET 10	USINE DE TRANSFORMATION MULTIFONCTIONNELLE
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.8 Transformation	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effet de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 10.1 Développer un plan d'affaires conjoint des créneaux agro-industriels porteurs (centre de valorisation de la biomasse forestière, chanvre textile, chanvre biodiesel, etc.) ; 10.2 Effectuer une prospection d'investisseurs potentiels ; 10.3 Identifier les sites industriels potentiels et les équipements potentiels des usines du Québec. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, SADC, MAPAQ, AMVFPO, OPBP

AXE D'INTERVENTION 4 : MULTIFONCTIONNALITÉ	
PROJET 11	MARCHÉS PUBLICS
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
3.2.9 Mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires 3.2.10 Agrotourisme et tourisme rural	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (7 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<ol style="list-style-type: none"> 11.1 Renforcer le lien entre les producteurs et les citoyens en favorisant l'achat local ; 11.2 Renforcer l'offre agroalimentaire pour répondre à la demande des citoyens ; 11.3 Renforcer la productivité et la rentabilité des fermes biologiques. 	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, SADC, MAPAQ, CDROL, AMPQ, MUNICIPALITÉS

AXE D'INTERVENTION 4 : MULTIFONCTIONNÉ	
PROJET 12	TOURNÉE DES MUNICIPALITÉS
RÉFÉRENCE AU PORTRAIT DU PDZA	
<p><u>CONTEXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE PLANIFICATION DE LA ZONE AGRICOLE</u></p> <p>2.2.1 Planification stratégique Vision Pontiac 2020 2.2.2 Caractérisation du territoire agricole 2.2.3 Demande à portée collective 2.2.4 Révision du schéma d'aménagement et de développement</p>	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DÉCOULANT DE LA VISION CONCERTÉE (10 sur 10)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de soutenir l'autonomie de notre marché local et régional ; 2. Miser sur un projet agricole qui a un potentiel de 2^e et 3^e transformations ; 3. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de diversifier l'économie locale et ainsi combler le vide laissé par l'essoufflement de l'industrie forestière ; 4. Miser sur un projet agricole qui a le potentiel de revitaliser nos village et soutenir notre secteur économique fort en émergence : le tourisme ; 5. Miser sur un projet agricole qui a déjà fait ses preuves sur les marchés locaux et internationaux (études réalisées par le MAPAQ, l'UPA, la FPCCQ et l'AAC) ; 6. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effets de serre ; 7. Miser sur un projet agricole qui, à terme, nous permettra de réduire notre dépendance au pétrole ; 8. Miser sur un projet agricole qui nous permettra de faire partie des pionniers et des leaders de la transition qui s'opère présentement au Québec (Un Québec local, bio et équitable) ; 9. Miser sur un projet agricole qui stimulera la relève et l'établissement de nouveaux agriculteurs ; 10. Miser sur un projet agricole qui vise l'innovation et les échanges de bonnes pratiques avec les autres MRC du Québec. 	
ACTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHÉANCE
<p>12.1 Évaluer avec les différentes municipalités leurs priorités de développement ; 12.2 Évaluer avec les différentes municipalités leurs potentiels de développement agricole ; 12.3 Identifier les ressources accessibles pour développer des projets industriels (bâtiments, etc.) ;</p>	2015
PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS
CDE	MRC, CLD, SADC, MAPAQ



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE
ANNEXE B : PROCESSUS D'ÉLABORATION



CONSULTATIONS ET ACTIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PDZA

Séquence chronologique inversée

OCTOBRE 2014

- ✓ Adoption du PDZA au Conseil des maires.

SEPTEMBRE 2014

- ✓ Rédaction des fiches de projet ;
- ✓ Organisation du dernier comité élargi ;
- ✓ Organisation du dernier comité des directeurs ;
- ✓ Rencontre de la TADRO (projet régional) ;
- ✓ Comité Plan d'affaires du projet « Granuleuse houblon ».

AOÛT 2014

- ✓ Colloque national sur le développement des PFNL ;
- ✓ Foire agricole (bio/équitable) de Frelighsburg (développement d'un lien d'affaires avec le porte-parole d'Équiterre, un conférencier en permaculture et de 3 partenariats avec des producteurs, des transformateurs et un spécialiste du chanvre industriel) ;
- ✓ Comité de développement du projet « Granuleuse houblon » (entente CREDETAO) ;
- ✓ Rédaction de la vision concertée et des 12 projets structurants retenus ;
- ✓ Développement du projet PFNL Pontiac/PDRF (Dany Fortin de Chapônd, Marianne Desjardins-Roy de Herboristerie La Fée des Bois et Michel Léonard de l'OPBP) ;
- ✓ Maillage entre le Jardin éducatif du Pontiac et la méthodologie développée par J. Martin Fortier du Jardinier Maraîcher (rentabilité de 2 ha : chiffre d'affaires de 140 000 \$).

JUILLET 2014

- ✓ Revue de la littérature en lien avec les actions structurantes retenues ;
- ✓ Développement de la vision concertée avec Isabelle Mc Comeau (MAPAQ) et Amy Taylor (SADC) ;
- ✓ Révision du portrait et diagnostic ;



- ✓ Conférence nationale « Convergence » à Frelighsburg (50 conférenciers internationaux et 1 000 participants du Québec/Leader de la transition agricole éco-responsable) ;
- ✓ Développement d'une entente entre le CREDETAO/MRC/CDE/CSHP concernant le projet « Granuleuse houblon »;
- ✓ Planification et réalisation du comité élargi ;
- ✓ Poursuite de la tournée des municipalités.

JUIN 2014

- ✓ Comité TADRO et MAMOT (développement d'un projet régional et vision concertée) ;
- ✓ Présentation de l'évolution du PDZA au MAPAQ régional ;
- ✓ Révision du document maître et rencontres du comité de rédaction ;
- ✓ Prospection : modèle agricole et serre solaire passive (Wwoof) ;
- ✓ Prospection : modèle de gestion territoriale (parc régional/TNO) ;
- ✓ Entente de collaboration avec la TAO ;
- ✓ AGA de la TAO ;
- ✓ Développement et supervision des stages Houblon Pontiac.

MAI 2014

- ✓ Forum avec les municipalités ;
- ✓ Rencontre avec les municipalités de L'Isle-aux-Allumettes et Bristol ;
- ✓ Demande de localisation des fermes (MAPAQ) ;
- ✓ Rencontre nationale des producteurs de houblon ;
- ✓ Renforcement de la gouvernance de Houblon Pontiac ;
- ✓ Houblon Pontiac à la Semaine verte ;
- ✓ Mise en œuvre du projet de marché du Haut-Pontiac.

AVRIL 2014

- ✓ Rencontre avec les forestiers;
- ✓ Rencontre avec les partenaires;
- ✓ Étude du document maître du PDZA ;
- ✓ Rencontre du comité élargi ;
- ✓ Rencontre avec les producteurs de houblon.



JANVIER À AVRIL 2014

- ✓ Rencontres des comités des fiches d'actions.

DE JANVIER À DÉCEMBRE 2013

- ✓ Demande à portée collective ;
- ✓ Rencontres avec les producteurs agricoles et de boisés privés ;
- ✓ Rencontres avec les comités élargi et directeur.

DE JANVIER 2009 À DÉCEMBRE 2012

- ✓ Consultation de la TCAO ;
- ✓ Caractérisation du territoire agricole ;
- ✓ Consultations de la MRC (Vision Pontiac 2020).